



**Programme québécois de formation en  
aménagement de sites d'escalade  
(PQFASE)**

Décembre 2013

Adopté le 10 décembre 2013



## TABLES DES MATIÈRES

LE PROGRAMME.....	4
PRÉAMBULE.....	4
OBJECTIF.....	4
CONTINUUM DU GRIMPEUR OUVREUR-ÉQUIPEUR.....	5
CHAMPS D'INTERVENTION POUR LES DIFFÉRENTS BREVETS.....	6
PROCESSUS D'AVANCEMENT POUR L'OBTENTION DES DIVERS BREVETS.....	7
<i>OUVREUR-ÉQUIPEUR</i> .....	7
<i>ÉVALUATEUR DE SITES</i> .....	8
<i>FORMATEUR niveau 1</i> .....	9
<i>FORMATEUR Niveau 2</i> .....	11
<i>Installateur de voies d'accès sécurisées</i> .....	12
<i>Formateur Voies d'accès sécurisées</i> .....	12

# LE PROGRAMME

---

## Préambule

Depuis leurs débuts, les fédérations québécoises de plein air sont des acteurs incontournables du développement du loisir de plein air au Québec dans ses aspects récréatif, éducatif et environnemental, identifiés aujourd'hui au développement durable. Leurs missions visent entre autres l'accessibilité à des équipements, à des infrastructures et à des lieux sécuritaires, la formation des pratiquants en vue d'une pratique autonome de qualité sur une base individuelle ou collective ainsi que la protection du territoire, son environnement et son occupation à des fins d'activités de plein air.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport reconnaît la FQME à titre d'organisme national de loisir pour développer la pratique de l'escalade, la formation des cadres et l'élaboration des règles de sécurité.

## Objectif

Le programme québécois de formation en aménagement de site d'escalade (PQFASE) vise à former des ouvreurs-équipiers et des formateurs compétents et bien outillés pour transmettre des connaissances normalisées en formation, évaluation et aménagement de parois d'escalade. Ces enseignements respectent les normes reconnues par la FQME.

Ce programme est voué à assurer une présence de formateurs compétents. Ils effectueront un enseignement des normes, des bonnes pratiques d'aménagements et de l'installation d'équipements de sécurités en parois en concordance avec les standards en vigueur.

Le programme se base sur les standards suivants :

Norme UIAA

Norme CE

Recommandation des fabricants.

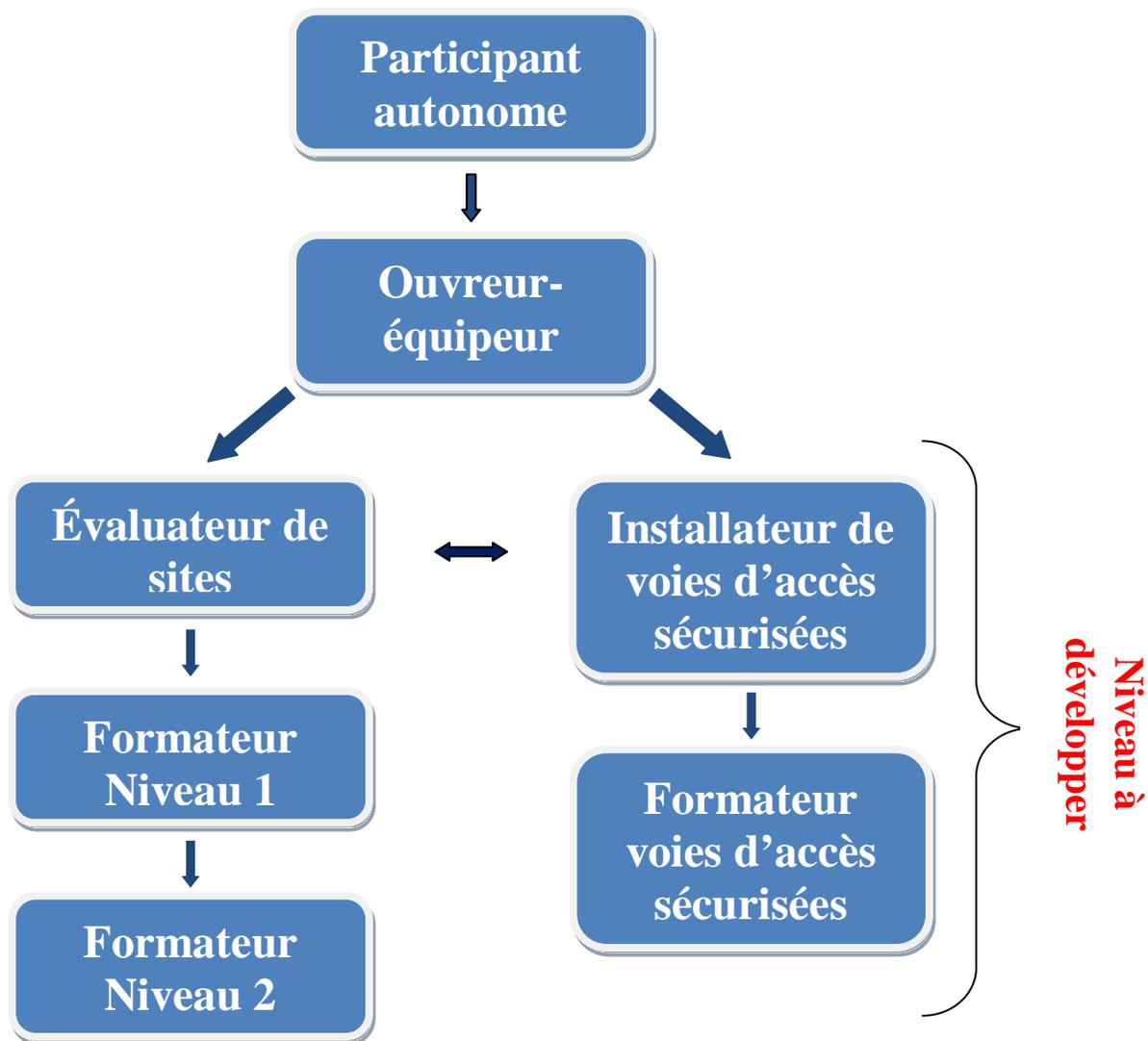
Règlement de sécurité de la FQME

Guide d'encadrement et sécurité de la FQME

Cadre de fonctionnement de la Commission - Sites & accessibilité de la FQME

***Ces formations s'adressent à toutes les personnes qui répondent aux préalables et n'ayant pas de déficits psychologiques, cognitifs ou physiques majeurs pouvant menacer la sécurité et le bien-être du ou des participants.***

## Continuum du grimpeur ouvreur-équipeur



## Champs d'intervention pour les différents brevets

	Pratiquants autonomes	Ouvreur-équipeur	Évaluateur de sites	Formateur niveau 1	Formateur niveau 2	Installateur de voies d'accès sécurisées	Formateur - voies d'accès sécurisées
<b>Coordination pour du nettoyage de voie</b>		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Installation et remplacement d'ancrage		✓	✓	✓	✓	✓	✓
<b>Dispense les cliniques de sensibilisations</b>		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Clinique en aménagement		✓	✓	✓	✓	✓	✓
<b>Évaluation des sites</b>			✓	✓	✓		
Formation pour ouvriers-équipeurs				✓	✓		
<b>Formation pour Formateur niveau 1</b>					✓		
Installation de voies d'accès sécurisées						✓	✓
<b>Formation pour installateurs de voies d'accès sécurisées</b>							✓
Formation pour Évaluateur de sites				✓	✓		

## Processus d'avancement pour l'obtention des divers brevets

### OUVREUR-ÉQUIPEUR

#### Objectifs :

- Permettre au candidat de se familiariser avec les notions de base en matière d'aménagement de paroi;
- Permettre d'effectuer des aménagements sur les sites du Réseau de la FQME ou avec un mandat FQME.

#### Mandats :

- Effectuer l'aménagement sur les sites du Réseau ou autres avec un mandat FQME;
- Assister un Évaluateur lors des évaluations de sites.

#### Préalables :

- ✓ Maîtriser les techniques de progression en premier de cordée rocher;
- ✓ Avoir participé à des activités d'aménagement sur le terrain en s'impliquant déjà avec des organisations reconnues;
- ✓ Avoir 18 ans et plus;
- ✓ Être membre de la FQME avec l'option « Accès montagne »;
- ✓ Avoir rempli le formulaire d'inscription.

#### Durée :

Deux jours de formation définis comme suit

- Une journée théorique et une journée pratique;
- Deux jours de participation à une corvée FQME.

#### Validité :

À la suite de sa formation, le candidat doit participer à 2 jours de corvée d'aménagement sanctionnée par la FQME avant de voir son brevet activé. Le brevet est valide 5 ans, renouvelable par une requalification ou par la participation à des activités d'aménagement. Nous recommandons fortement que le nouveau breveté **ouvreur-équipieur** travaille sous mentorat lors des premiers projets d'équipement.

#### Évaluation :

Évaluation formative, en continu, tout au long de la formation. Le candidat doit être présent durant toute la durée de la formation pour que son brevet soit valide. Cette évaluation permet de s'assurer que le candidat maîtrise les compétences minimales théoriques et pratiques.

Dans le cas précis où le stagiaire aurait de la difficulté avec certains aspects de la formation, la FQME lui propose une journée de rattrapage ou un plus grand suivi sous forme de mentorat.

#### Échec :

En cas d'une trop grande incompréhension sur différentes notions, le stagiaire devra suivre de nouveau la formation jusqu'à une maîtrise acceptable des notions et techniques d'installation. Le non-respect des consignes de sécurité entraîne un échec immédiat.

## ÉVALUATEUR DE SITES

### Objectif :

- Inspecter les sites d'escalade et en produire un rapport.

### Mandats :

- Effectuer l'évaluation de sites et en produire un rapport;
- Participer au groupe de travail pour l'élaboration des normes de la FQME en aménagement de site;
- Participer à l'élaboration et à l'amélioration du PQFASE.

### Préalables :

- ✓ Avoir suivi la formation d'**ouvreur-équipieur**;
- ✓ Avoir équipé sur des sites de la FQME depuis plus de 5 ans;
- ✓ Avoir organisé et dirigé au minimum 2 corvées d'aménagement de la FQME;
- ✓ Avoir participé aux travaux de la Commission - Sites & accessibilité;
- ✓ Avoir 18 ans et plus;
- ✓ Être membre de la FQME avec option « Accès montagne »;
- ✓ Avoir détenu un brevet d'animateur rocher dans les cinq dernières années.

### Étapes pour l'obtention du brevet :

- 1- Vérification du respect des préalables par la commission – Sites & accessibilité;
- 2- Co-inspection d'un site avec un **Évaluateur de sites** reconnu;
- 3- Inspection d'un site sous l'évaluation d'un **Formateur niveau 1**.

### Évaluation :

L'évaluation est continue pendant les étapes d'obtention du brevet.

À la fin du processus, l'**Évaluateur de sites** devra être capable de :

1. Comprendre le contenu des grilles d'évaluations;
2. Appliquer les grilles d'évaluation;
3. Produire un rapport d'inspection clair et précis.

### Durée :

3 jours définis comme suit

- 1 journée de co-inspection;
- 1 journée d'inspection validée par l'acceptation du rapport par le formateur niveau 1.

### Validité :

5 ans, renouvelable par une requalification ou par la participation à des activités d'aménagement, de formation et d'évaluation de parois.

## FORMATEUR NIVEAU 1

### Objectifs :

- Maîtriser et enseigner les notions en matière d'aménagement de site en plus d'évaluer les futurs ouvriers-équipes;
- Former des personnes pouvant effectuer des évaluations de sites;
- Maîtriser et enseigner les notions en matière d'équipement fixe en parois.

### Mandats :

- Effectuer des formations pour lesquelles il est reconnu;
- Effectuer l'évaluation des futurs **Formateurs** lors de la co-animation;
- Participer au groupe de travail pour l'élaboration des normes de la FQME en aménagement de site;
- Participer à l'élaboration et à l'amélioration du PQFASE;
- Effectuer l'évaluation de sites;
- Effectuer l'aménagement sur les sites du Réseau ou autres avec un mandat FQME.

### Préalables :

- ✓ Avoir suivi la formation d'**ouvrier-équipeur**;
- ✓ Avoir équipé sur des sites de la FQME depuis plus de 5 ans;
- ✓ Avoir organisé et dirigé au minimum 2 corvées d'aménagement de la FQME;
- ✓ Avoir participé à l'évaluation de sites;
- ✓ Avoir 18 ans et plus;
- ✓ Être membre de la FQME avec option « Accès montagne »;
- ✓ Avoir participé aux travaux de la Commission – sites & accessibilité;
- ✓ Avoir détenu un brevet d'animateur rocher dans les cinq dernières années.

### Étapes pour l'obtention du brevet :

- 1- Vérification du respect des préalables par la Commission – Sites & accessibilité;
- 2- Coanimation de deux formations d'**ouvrier-équipeur** avec un **Formateur niveau 1**;
- 3- Animation d'une formation d'**ouvrier-équipeur** sous l'évaluation d'un **Formateur Niveau 1**;
- 4- Suivre la formation **Évaluateur de sites**.

### Évaluation :

L'évaluation est continue pendant les étapes d'obtention du brevet. Elles permettent de s'assurer que le candidat maîtrise les compétences minimales théoriques et pratiques pour animer la formation d'**ouvrier-équipeur**.

À la fin du processus, le **Formateur** devra être capable de :

1. Transmettre le contenu de la formation **ouvrier-équipeur**;
2. Utiliser les grilles d'évaluation de la formation d'**ouvrier-équipeur**;
3. Expliquer la structure de formation en aménagement des sites de la FQME et son travail au niveau de l'accès;
4. Utiliser les outils d'analyse et d'amélioration du cursus de formation;
5. Superviser et évaluer les compétences des futurs **ouvriers-équipes** lors d'atelier sur le terrain ou lors d'évaluation de sites.

**Durée :**

4 jours définis comme suit

- 2 jours de coanimation lors d'une formation **ouvreur-équipeur**;
- 2 jours d'animation lors d'une formation **ouvreur-équipeur**.

**Validité :**

5 ans, renouvelable par une requalification ou par la participation à des activités d'aménagements, de formation et d'évaluation de parois.

## FORMATEUR NIVEAU 2

### Objectifs :

- Former des personnes pouvant maîtriser et enseigner les notions en matière d'aménagement de site en plus d'évaluer les futurs **Formateurs niveau 1**;
- Former des personnes pouvant effectuer des évaluations de sites.

### Mandats :

- Effectuer des formations pour lesquelles il est reconnu;
- Participer au groupe de travail pour l'élaboration des normes de la FQME en aménagement de site;
- Participer à l'élaboration et à l'amélioration du PQFASE;
- Effectuer l'évaluation de sites;
- Effectuer l'aménagement sur les sites du Réseau ou autres avec un mandat FQME.

### Préalables :

- ✓ Avoir donné plus de 5 formations - **ouvreur-équipeur**;
- ✓ Avoir organisé et dirigé au minimum 5 corvées d'aménagement de la FQME;
- ✓ Avoir effectué au minimum 10 évaluations de sites sous mandat FQME;
- ✓ Avoir suivi au moins 2 formations de fabricant (Power, Hilti, etc.).
- ✓ Avoir 18 ans et plus;
- ✓ Être membre de la FQME avec option « Accès montagne »;
- ✓ Avoir détenu un brevet de moniteur rocher dans les cinq dernières années;
- ✓ Avoir participé aux travaux de la Commission - Sites & accessibilité et accessibilité.

### Étapes pour l'obtention du brevet :

Pour le moment, les **Maîtres Formateurs** sont reconnus sur la base de l'expérience et du respect des préalables par la Commission - Sites & accessibilité de la FQME.

### Validité du brevet:

5 ans, renouvelable par la participation à des activités d'aménagements, de formation et d'évaluation de parois ou toute autre activités jugées pertinentes par la Commission - Sites & accessibilité.

## **INSTALLATEUR DE VOIES D'ACCÈS SÉCURISÉES**

À développer

## **FORMATEUR VOIES D'ACCÈS SÉCURISÉES**

À développer